

Comment mesure-t-on la pratique sportive ?

La mesure de la pratique sportive dans les enquêtes statistiques

Il existe de multiples définitions de la pratique sportive, toutes aussi valables les unes que les autres. Ces dernières varient en fonction des objectifs de l'étude et de ce que le commanditaire cherche à mesurer (indicateur de santé, ou de loisir par exemple). Certains travaux emploient le terme de « sport », d'autres parlent « d'activités physiques » ou encore « d'activités physiques ou sportives ». Ces différences conceptuelles, auxquelles il convient d'ajouter celles relatives aux populations cibles (15 ans et plus, 15-75 ans, moins de 15 ans,...), aux périodes de référence (année entière, 7 derniers jours,...), aux modes de recueils (téléphone, internet, ...), ou encore aux modes de questionnement (question ouverte ou fermée, et niveau de détail de l'information : disciplines pratiquées, fréquence, encadrée ou non,...), amènent à des estimations de la pratique sportive qui varient fortement d'une enquête à l'autre.

Il s'agit donc d'être prudent lorsque l'on cherche à comparer des résultats d'études. Pour en savoir plus, un chapitre est consacré à ce sujet dans l'ouvrage présentant les résultats de l'enquête EPCV 2003¹.

La mesure de la pratique sportive dans l'enquête EPSF

Dans le but d'améliorer les connaissances sur la pratique sportive en Île-de-France, l'IRDS a mis en place depuis 2007 un dispositif d'enquêtes annuelles **téléphonique** (EPSF). Il concerne les Franciliens âgés de **15 ans et plus** et a pour objectif de mesurer leur activité physique et sportive (APS) **hors du cadre scolaire ou professionnel et en-dehors des déplacements**.

Dans cette enquête, la pratique sportive est abordée par le biais d'une **question ouverte** : « Au cours des 12 derniers mois, y compris pendant vos vacances, avez-vous pratiqué, ne serait-ce qu'une fois dans l'année une activité physique ou sportive ? Laquelle ou lesquelles ? ».

Afin d'être le plus exhaustif possible **une relance** est effectuée sur des activités saisonnières ou pouvant être considérées comme non sportives : « Pour être sûr de n'avoir rien oublié, je vais vous citer une liste d'activités. Parmi cette liste, y en a-t-il que vous avez pratiqué au cours des 12 derniers mois et que vous n'avez pas encore citées ? »².

Un individu qui réponds par l'affirmative à l'une de ces deux questions est considéré comme pratiquant. La mesure se veut donc la plus large possible. Elle comptabilise à la fois les pratiquants occasionnels et réguliers et s'intéresse aussi bien aux activités en-dehors de tout encadrement, qu'à celles qui se déroulent en club avec une licence. D'après l'enquête, **88 % des Franciliens** âgés de 15 ans et plus ont pratiqué au moins une fois dans l'année une APS. A l'inverse, 12 % des Franciliens âgés de 15 ans et plus ont déclaré n'avoir pratiqué aucune APS, y compris pendant les vacances, ne serait-ce qu'une fois dans l'année.

¹ La pratique des activités physiques et sportives en France. Résultats de l'enquête menée en 2003. Insep, Ministère des sports.

² Marche, randonnée, roller, patinage, skate, pêche, boules, pétanques, vélo, VTT, relaxation, natation, baignade, ski et autres sports d'hiver.

Le pratiquant régulier

Qu'entend-on par régulier ? Une personne qui pratique une activité une fois par mois tout au long de l'année est-elle une sportive régulière ? Et celle qui s'adonne à ses activités un grand nombre de fois mais uniquement pendant l'été ? La régularité fait appel à deux notions : celle de fréquence (nombre de jours de pratique) et celle de période sur laquelle s'étale cette fréquence (année entière, été, hiver, uniquement pendant les vacances,...).

Dans cette enquête, deux questions ont permis de distinguer les pratiquants réguliers des pratiquants occasionnels. La première s'intéresse à la période de référence : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pratiqué l'activité XXX, régulièrement tout au long de l'année, de temps en temps tout au long de l'année, seulement pendant les vacances, ou uniquement à certaines périodes de l'année (été, hiver,...) ». La deuxième question concerne la fréquence : « Combien de jours, environ, avez-vous pratiqué l'activité XXX au cours des 12 derniers mois ? ». A partir de ces deux questions il est possible de construire différents indicateurs de la pratique régulière.

Depuis 2011 (voir encadré), nous avons choisi de définir un pratiquant régulier comme étant un individu qui s'adonne à du sport au moins une fois par semaine et ce tout au long de l'année. Concrètement, une personne aura une activité régulière si la somme de ces jours de pratique (toutes disciplines confondues) égale ou dépasse 52⁽³⁾ et si au moins l'une de ces disciplines est exercée tout au long de l'année. En suivant ces critères, d'après l'enquête, **62 % des Franciliens** âgés de 15 ans et plus ont une pratique régulière.

Une meilleure estimation de la pratique régulière

En 2007, un pratiquant était considéré comme régulier s'il s'adonnait à l'une de ses disciplines au moins 52 fois dans l'année. Avec cet indicateur, on observe sur les quatre vagues d'enquête (2007-2010), une proportion moyenne de 58 % de sportifs réguliers.

Cependant, l'analyse des comportements des pratiquants depuis la mise en place du dispositif nous incite à affiner cette estimation. Il nous semble en effet qu'un nouveau profil de sportif régulier se dégage. Il s'agit de personnes ayant une pratique multisports « loisir », qui s'adonnent ainsi à plusieurs disciplines, prises individuellement moins de 52 fois dans l'année, mais qui au total dépasse les 52 jours de pratique. Si ces personnes ne s'engagent pas régulièrement dans une discipline, il n'empêche qu'elles exercent une activité physique régulière tout au long de l'année. Avec cet indicateur, on observe sur les quatre vagues d'enquête (2007-2010), une proportion moyenne de 62 % de sportifs réguliers.

Le pratiquant intensif

De la même manière, il est possible de distinguer les personnes ayant une pratique intensive. Nous avons choisi de définir un pratiquant **intensif** comme étant un individu qui s'adonne à du sport au moins **deux fois par semaine** et ce tout au long de l'année. En suivant ces critères, d'après l'enquête, **47 % des Franciliens** âgés de 15 ans et plus ont une pratique intensive.

³ Il y a 52 semaines dans une année

Le pratiquant occasionnel

Il s'agit d'une personne qui s'est adonné, au cours des 12 derniers mois, à au moins une APS, mais dont la pratique n'est pas régulière. D'après l'enquête, **26 % des Franciliens** âgés de 15 ans et plus sont des pratiquants occasionnels.

Tableau récapitulatif

Indicateurs	En % de la population des 15 ans et plus	Extrapolation à la population francilienne (en millions de personnes)*
Pratiquant occasionnel	26 ⁽¹⁾	2,4
Pratiquant régulier (au moins une fois par semaine)	62 ⁽²⁾	5,8
Pratiquant intensif (au moins 2 fois par semaine)	47	4,4
Pratiquant	88 ⁽¹⁺²⁾	8,2
Non pratiquant	12	1,1
Ensemble	100	9,3

(*) Recensement de la population 2008